



Instance participative Charmilles / Charles-Giron

Compte-rendu de la séance du lundi 12 février 2019

<u>Président</u> :	M. Nicolas Reuland	<u>Secrétaire</u> :	Mme Nadia Senft
<u>Présents</u> :			
<i>Enseignante</i> :	Mmes Sylvie Zurbruggen		
<i>Éducatrice</i>	Mme Nadia Makhoulouf		
<i>Représentant GIAP</i> :	Mme Laure Grivet		
<i>Représentante</i>			
<i>Service des écoles</i> :	Mme Monique Lehmann		
<i>Représentants APE</i> :	M. Frank Matthey-Claudet et Frej Youssef		
<u>Excusés</u>			
Enseignantes	Mme Mafalda Godel Egri		

Seul le genre masculin est utilisé, il renvoie indistinctement aux personnes des deux sexes.

M. Reuland ouvre la séance et accueille les personnes présentes.

Rentrée 2019 - Perspectives

Environ 125 élèves futurs 1P sont attendus pour les inscriptions dans l'établissement, dont 93 pour les écoles Charmilles et Charles-Giron.

Il y a actuellement deux classes de 2P avec des effectifs à 25 élèves chacune au Charmilles.

Au vu de ces prévisions, comme l'année dernière, aucune dérogation ne sera accordées.

Marquage école, point de situation

Le parascolaire va s'en occuper.

Projet d'école : prévention de la violence en milieu scolaire

Le travail porte sur le Respect et ce qu'engendre les comportements inappropriés comme sanctions.

Mme Grivet informe que le deuxième service de midi avec les élèves de 4P à 8P est très difficile, il y a passablement de problèmes de discipline et de violence, ceci malgré un travail qui se fait depuis deux ans sur les deux bâtiments.

Il est également soulevé que les élèves arrivent régulièrement en retard à 13h30 car ils manquent de temps pour le repas. Il est proposé d'essayer de faire un essai pour qu'ils puissent commencer à manger 5 minutes plus tôt.

Surveillance des récréations

Des actions ont été mises en place, par exemple de mettre trois personnes (à la place de deux personnes) qui surveillent les récréations dans chaque préau, munies d'un gilet jaune pour mieux les repérer. Corollaire : diminution de problèmes de violences pendant les récréations.

Prix reçu par les 6P

La classe de 6P de Mme Godel Egri a participé à un concours organisé par la maison de quartier de Saint-Jean, il s'agit de la production d'un film par les élèves, sa classe a gagné le prix du Public et le prix du Jury.

Divers

- Mme Makhlouf informe qu'elle participe aux réunions d'équipe une fois par mois.
- Mme Lehmann a été chargée par Mme Gilliéron de transmettre qu'il est possible de déposer des appels à projets jusqu'à fin février pour utiliser les locaux du 99.
- M. Youssef demande pourquoi les travaux des jeux dans le préau prennent autant de temps, Mme Lehmann informe que les travaux sont en suspens pour des raisons de météo, en effet le sol à poser ne peut l'être en dessous d'une certaine température.
- M. Youssef aimerait demander que les élèves qui participent à SantEscalade puissent disposer d'un vestiaire dans l'école lors des entraînements. M. Reuland lui propose de faire la demande directement au Service des écoles.

Dates de la prochaine séance « instances participatives »

20 mai 2019.

Horaire : 18h00

Lieu : école des Charmilles

	APE Association de parents d'élèves ape.ccg@gmail.com
	IP Instance participative (anciennement CoEt Conseil d'établissement)
ABRÉVIATIONS →	GIAP Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
	MQSJ Maison de quartier de Saint-Jean
	DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire